



Compte rendu du groupe d'animation du Conseil de quartier Léon Blum Folie Regnault du 13 janvier 2022 (visioconférence)

Présents :

CQ : Nadine Percheron ; Josette Kefalas ; Martine Deslouis ; Catherine Letellier ; Jérôme Hemonet ; Catherine Schubert

CCQ : Léa Catala ; Djamel Tayakout

Mairie du 11^e : L. Lebon, J. Lanfranchi

Absents :

M.Barthel ; A.Nource ; M.Bourgeois ; M.Boussemart ; M. Grigori ; J.Munoz ; C. Noumi ; C. Perois

1/ **Présentation de la concertation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) par Luc Lebon**

Le PLU, qui intègre aujourd'hui les données bioclimatiques, est un document d'urbanisme essentiel dont la révision périodique est très encadrée juridiquement.

Le processus actuel de révision a démarré il y a un an avec une phase d'élaboration du diagnostic territorial et un bilan du PLU actuel.

La deuxième étape concerne le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Le PADD détermine la philosophie et les grandes orientations du PLU avant le détail fléché avec des déclinaisons sur le territoire. Ses grandes orientations, qui viennent d'être publiées, suivent 3 axes :

- **Penser Paris dans la Métropole** : une ville qui valorise ses identités urbaines ; préservation du patrimoine de la ville ; valoriser l'identité de quartier ; réfléchir à la transformation du bâti.
- **Concevoir La Ville avec ses habitants** : une ville inclusive et solidaire ; logement ; place de Paris en France comme capitale ; faire revenir des activités de fabrication en ville, production locale et circuit court, ville du 1/4 h
- **Paris, Ville résiliente face aux défis environnementaux** : une ville en transition vertueuse et résiliente ; place de la nature en ville ; réduction empreinte carbone ville ; santé environnementale

Un habitant s'interroge sur le rôle attendu des conseils de quartier en amont de ce processus.

En réponse, Luc Lebon précise que, comme ce fut le cas pour la phase de diagnostic, le PADD est ouvert à la concertation pendant le premier trimestre 2022:

- **Annnonce réunion publique mairie du 11^e le 11 février à 19h en visio conférence**
- **Formation aux forums urbains dédiés aux conseillers de quartier le 14 février**

Le PLU sera arrêté au 3eme trimestre 2022 avec une nouvelle phase de concertation prévue.



2 / Suivi de l'actualité du conseil de quartier

- J. Lanfranchi précise que l'application Webex permet de voter en ligne les dépenses d'investissement lorsque les réunions plénières se tiennent en visio conférence.

- Formation : il est rappelé que les dates de formation doivent être communiquées au plus tôt aux conseillers de quartier, idéalement un mois avant la date prévue.

- La marche exploratoire organisée par l'atelier Propreté et sécurité le 16 décembre a mis en avant le mauvais entretien du mobilier urbain (plots jaunes et équipements électriques non réparés) ou son absence, en particulier aux abords des points de stationnement des trottinettes qui tombent sur la chaussée.

Luc Lebon va prochainement répondre à ces questionnements et plus généralement aux problématiques soulevées lors de la marche exploratoire. Concernant les équipements électriques, il mentionne le changement récent de prestataire et en espère une amélioration à venir de l'entretien de ceux-ci.

3/ Détermination de l'Ordre du jour de la plénière du 2 février

- Projection du film « la chaîne qui nous rassemble » avec l'association HDJ.

Des habitants demandent si il est utile d'en parler lors de la plénière. Pour Joséphine Lanfranchi, ce film permet d'ouvrir le débat de l'insécurité avec les jeunes . Il est donc intéressant d'en parler. Objectif du projet : deux projections en direction des collèges et/ou lycées à Olympe de Gouges.

La CCQ travaillera avec l'association HDJ sur un support pédagogique à présenter aux établissements scolaires. La CCQ se mettra ensuite en lien avec J. Meyer, maire adjoint aux affaires scolaires, et Joséphine Bussière, chargée de mission, pour organiser ces projections en lien avec l'association.

Ce point est validé.

- Vœu atelier Solidarité

Martine Deslouis propose de soutenir le vœu présenté par le CQ NAD concernant la pérennisation de l'ouverture de la salle J.Aicard aux sans-abris.

Ce point est validé

- Présentation du projet de newsletter

Le CQ LBFR est moteur sur cette expérimentation de newsletter.

Ce point est validé

- Suivi des projets Présentés au budget participatif



Un habitant s'interroge sur les ateliers de co-construction concernant les projets BP lors de leur dépôt et sur la place des CQ dans leur mise en œuvre. J. Lanfranchi propose qu'un rappel des projets votés lors des années précédentes ait lieu lors de la plénière.

Ce point est validé

- Budget CQ

Un habitant demande sur combien d'exercices les budgets d'investissements sont cumulables. Avoir une visibilité sur ce point permet de se projeter sur des dépenses et des projets. Le groupe d'animation demande qu'un rappel général soit effectué lors de la plénière.

Ce point est validé

- Dépenses d'investissement

Le CQ LBFR va engager une dépense d'investissement pour l'achat de cadre et de matériel de communication de type kakémono. Une habitante pose la question de la mutualisation des équipements qui peuvent se dégrader lors de l'utilisation par des CQ n'ayant pas engagé la dépense. Il est précisé, après consultation du secrétariat général de la Mairie, que l'usage des équipements financés sur le budget municipal ne peut être exclusif à un CQ mais qu'un cadre et un rappel des bonnes conduites quant à l'utilisation du matériel commun devra être fait à travers la signature d'une convention.

La prochaine réunion du groupe d'animation est fixée au jeudi 10 février. Elle sera consacrée en partie au projet de réaménagement du square Rajman en présence, à confirmer, de F. Hubert, Maire adjoint aux espaces verts.